

Juillet 2001

Québec, le 25 juillet 2001

Monsieur Marcel Brien
Directeur des études
Campus Notre-Dame-de-Foy
5000, rue Clément-Lockquell
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 1B3

Objet : Suivi apporté au rapport d'évaluation du programme de Sciences humaines (300.01)

Monsieur le Directeur,

La Commission a examiné, lors de sa réunion du 11 juillet dernier, le suivi accordé par le Campus Notre-Dame-de-Foy à l'évaluation du programme de Sciences humaines (300.01) dans laquelle la Commission formulait trois recommandations au Collège.

Ainsi, la Commission recommandait :

- de renforcer la cohérence du programme, en mettant à contribution tous les professeurs du programme et réduire le nombre de profils ou de les simplifier;
- de mieux s'assurer de la qualité et de l'équité de l'évaluation des apprentissages;
- de poursuivre l'implantation de l'approche programme.

Le 16 mai 2001, le Collège a produit un état de situation concernant le suivi apporté à ces recommandations. Le Collège indiquait qu'il attend l'implantation du programme révisé à la rentrée en 2002 pour appliquer les recommandations issues de l'évaluation du programme de Sciences humaines. La Commission comprend mal la position du Collège. Deux de ses recommandations ne touchent qu'accessoirement la reformulation du programme. Bien plus, si le Collège veut implanter de façon optimale le programme révisé, il a tout intérêt à donner suite dès maintenant à l'essentiel des recommandations que lui faisait la Commission.

Dans ces conditions, elle lui demande de produire dans les meilleurs délais un rapport de suivi montrant comment le Collège a tenu compte des recommandations qui lui ont été adressées au regard du programme de Sciences humaines.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,

Jacques L'Écuyer